

Conjonct'AUURA

TPE-PME



Edito

Notre dernière enquête TPE-PME incite à l'optimisme : le 1^{er} semestre enregistre un redressement marqué et les perspectives sont favorables pour les prochains mois. Nos entreprises démontrent ainsi une fois de plus leur grande capacité d'adaptation.

Les impacts de la crise Covid-19 n'ont toutefois pas disparu et la situation reste difficile pour des activités comme l'événementiel ou le tourisme.

Notre région a durement subi la saison blanche hivernale et nous savons que le tourisme urbain a peu bénéficié de la reprise cet été.

Dans cette phase de redressement, les enjeux RH seront déterminants. De fortes difficultés de recrutement persistent malgré le niveau de chômage et, parallèlement, les entreprises doivent travailler à la mobilisation des équipes dans un nouveau cadre réglementaire.

Enfin, les difficultés d'approvisionnement sont toujours présentes dans de nombreux secteurs.

Philippe GUERAND

Président de la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes.

Le redressement est à l'œuvre

Les TPE-PME de la région ont réalisé un redressement de leur activité au 1^{er} semestre, avec une progression du chiffre d'affaires pour 47 % d'entre elles, notamment dans l'industrie, le commerce de gros, le transport/logistique et le tertiaire supérieur. Compte tenu des protocoles sanitaires, la situation est restée difficile dans l'hébergement/restauration.

Les perspectives pour le 2^e semestre sont bien orientées pour les mêmes secteurs. Elles le sont aussi, mais de façon moins prononcée, pour le commerce et les services aux particuliers. Globalement, la confiance dans la situation économique générale est redevenue majoritaire en juillet, ce qui ne veut pas dire que les entreprises ne rencontrent pas de freins dans leur développement : 37 % font face à la hausse du prix de leurs matières premières ou fournitures, 31 % subissent des difficultés d'approvisionnement et 41 % rencontrent des difficultés de recrutement, alors que l'emploi est lui aussi bien orienté.

Les perspectives d'investissement se redressent également mais on note une certaine prudence.

Avec les incertitudes sur l'évolution de la Covid-19, le manque de visibilité demeure pour certaines entreprises. Et si l'activité se redresse, cela ne veut pas dire que le niveau d'avant-crise est retrouvé de façon générale. 40 % des TPE-PME s'attendent ainsi à une sortie de crise seulement en 2022 ou plus tard.



SOMMAIRE

L'ESSENTIEL	1
L'ACTIVITE / Bilan	2
L'ACTIVITE / Perspectives	3
L'INVESTISSEMENT	5
L'EMPLOI	5
LA SORTIE DE CRISE	6

LE CHIFFRE MARQUANT :
56 % des TPE-PME se disent confiantes dans la situation économique générale



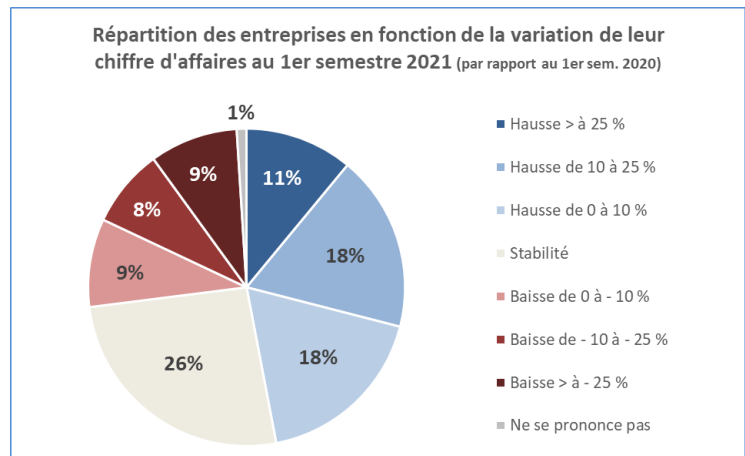
L'ACTIVITÉ / Bilan du 1^{er} semestre

Un redressement sensible de l'activité...

En termes de chiffre d'affaires, le 1^{er} semestre a connu un rétablissement sensible de l'activité pour les TPE-PME. **Près d'une sur deux (47 %) a ainsi enregistré une progression** de son CA et 26 % une stabilité. La comparaison se fait entre le 1^{er} semestre 2021, qui a encore connu des restrictions d'activité liées à la crise sanitaire, et le 1^{er} semestre 2020, marqué par le 1^{er} confinement au printemps.

Ce bilan apparaît nettement plus favorable que les prévisions exprimées en janvier 2021. 14 % seulement des TPE-PME s'attendaient alors à une hausse de chiffre d'affaires.

Le redressement est d'autant plus net que la taille de l'entreprise est importante. 41 % des entreprises en progression pour les TPE, 47 % pour les PME de 10 à 49 salariés et 54 % pour celles de 50 salariés et plus.



La plupart des secteurs d'activité bénéficient de ce redressement. Il est le plus sensible dans **l'industrie, le transport/logistique, le tertiaire supérieur et pour les entreprises exportatrices**.

Dans le commerce et les services aux particuliers, le bilan est plus contrasté. Pour ces activités, le solde « part des entreprises en hausse » - « part des entreprises en baisse » s'établit seulement à + 3 pour le semestre, alors qu'il atteint + 21 pour l'ensemble des TPE-PME. Compte tenu des restrictions d'activité liées au protocole sanitaire, avec de fréquentes fermetures administratives, **la situation a notamment été très problématique dans l'hébergement-restauration** : deux tiers des entreprises en baisse de chiffre d'affaires (dont 50 % avec une baisse supérieure à 25 %) et un solde qui s'établit à - 40. Dans l'événementiel, l'activité est aussi restée à l'arrêt. En revanche, le commerce de détail a bénéficié du redressement avec près de la moitié des entreprises en progression de chiffre d'affaires et un solde qui s'établit à + 28.

Pour 29 % des TPE-PME, c'est une progression d'au moins 10 % du chiffre d'affaires qui a été enregistrée. Une part d'entreprises en progression ou rétablissement soutenus de leur chiffre d'affaires se retrouve dans la quasi-totalité des secteurs d'activité à l'exception de certaines activités de services aux entreprises.

A l'issue de ce semestre, au mois de juillet, **17 % des TPE-PME disaient se trouver dans une situation de trésorerie difficile**. Cela marque ainsi une **amélioration sensible** de cet indicateur (- 12 points par rapport au niveau de janvier 2021). La reprise de l'activité a permis ce desserrement et plusieurs entreprises soulignent aussi l'apport des aides publiques dont elles ont bénéficié.

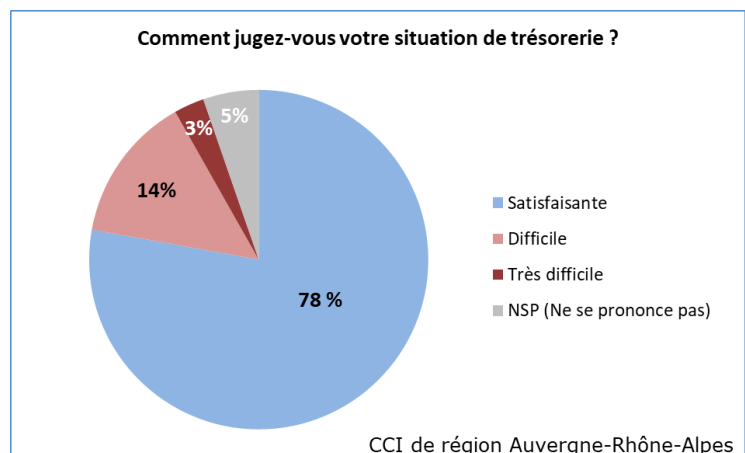
Compte tenu de l'impact particulier de la crise sanitaire pour ce secteur, la part des entreprises en difficulté de trésorerie dans l'hébergement-restauration est supérieure de 9 points à la moyenne (26 %). Elle est de 21 % dans le commerce de détail.

Si elle reste la première cause de difficultés de trésorerie, l'insuffisance de chiffre d'affaires est néanmoins moins fréquemment citée qu'en janvier.

L'allongement des délais de règlement est la 2^e cause, citée par 1/3 des entreprises en difficulté (la 1^{ère} pour le BTP). Les impayés sont cités par 14 % des TPE-PME (+ 5 points).

17 % des TPE-PME ont des difficultés de trésorerie liées à la croissance de leur activité. Les secteurs concernés sont l'industrie, le numérique, le transport/logistique/commerce de gros.

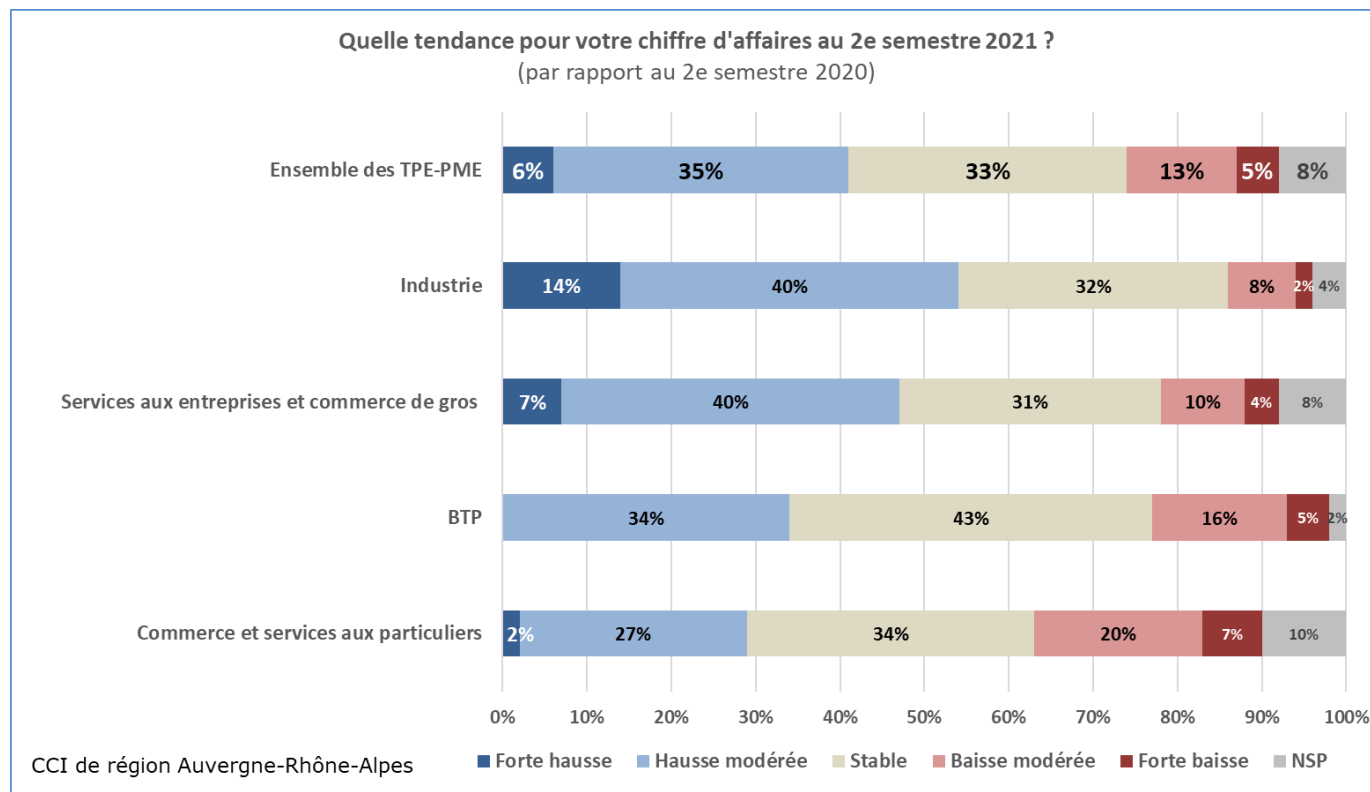
D'ici la fin de l'année, la **situation en termes de difficultés de trésorerie devrait peu évoluer**. Une majorité des TPE-PME s'attend à une situation inchangée, 20 % à une amélioration et 11 % à une dégradation. La tendance devrait être à l'amélioration de la situation dans le tertiaire supérieur.





L'ACTIVITÉ / Perspectives

...qui devrait se poursuivre au 2^e semestre



Les perspectives pour le 2^e semestre en termes d'évolution du chiffre d'affaires sont en nette amélioration par rapport à celles exprimées en janvier pour le 1^{er} semestre. Compte tenu de leur carnet de commandes, des intentions d'achat, de leur perception du marché, 41 % des TPE-PME s'attendent à une progression de leur chiffre d'affaires sur un an et 33 % à une stabilité. Le **solde « part des entreprises en hausse » - « part des entreprises en baisse » s'établit à + 23** (il était de - 25 début janvier). Il faut souligner que parmi les perspectives de hausse, la progression est **prévue comme modérée par 8 entreprises sur dix**.

Comme pour le bilan du semestre précédent, c'est **dans l'industrie, le commerce de gros et le transport/logistique mais aussi dans le tertiaire supérieur, de même que pour les PME de 50 salariés et plus, que les perspectives sont les mieux orientées**. Dans l'industrie, plus de 50 % des TPE-PME s'attendent à une progression de leur chiffre d'affaires, dont 14 % en forte hausse. Le **retour de perspectives à l'export** se confirme également. 60 % des entreprises exportatrices s'attendent à une progression de leur chiffre d'affaires sur un an, dont 17 % en forte hausse.

Dans le BTP, la tendance est également favorable avec un solde qui s'établit à + 13.

Pour le **commerce et les services aux particuliers, l'amélioration est moins nette**. Le solde « part des entreprises en hausse » - « part des entreprises en baisse » s'établit seulement à + 2 dans le commerce de détail et il est neutre dans l'hébergement-restauration. Une part des entreprises manque de visibilité pour ces activités, du fait des incertitudes quant à l'évolution des protocoles sanitaires liés à la crise Covid.

Globalement, ces perspectives sont exprimées dans un contexte de **net recul du pessimisme sur la situation économique générale**. Alors qu'en juillet 2020 et janvier 2021, près des 2/3 des TPE-PME n'étaient pas confiantes quant à cette situation économique générale, en juillet dernier, la **confiance est devenue majoritaire**, 54 % des entreprises se disant plutôt confiantes et 2 % très confiantes. On retrouve ainsi les niveaux exprimés en 2018 et 2019.

Dans le BTP et le commerce de détail, la part des entreprises qui ne sont pas confiantes est au-dessus de la moyenne mais elle est également minoritaire. En revanche, dans l'hébergement-restauration, plus d'une entreprise sur deux exprime une défiance quant à la situation économique générale.



L'ACTIVITÉ / Perspectives

Une reprise non dénuée de freins au développement de l'activité

Le panorama des freins au développement de l'activité des TPE-PME connaît d'importantes évolutions en six mois. Le manque de vigueur de l'activité, qui était cité par une majorité d'entreprises en janvier, ne l'est plus que par 29 % (- 24). Il passe ainsi du 1^{er} au 4^e rang. En revanche, **les difficultés de recrutement sont en forte hausse à 41 % (+ 19 points)**. Ces difficultés sont rencontrées par plus de 50 % des entreprises dans le transport/logistique, le BTP mais aussi l'hébergement-restauration. Elles sont aussi élevées dans l'industrie et le commerce de gros. Dans ce contexte de reprise, pour nombre des TPE-PME, il y a globalement une problématique RH avec la nécessité de remobiliser leurs salariés et de promouvoir le travail dans la société. Dans l'hébergement-restauration, en juillet, le manque de vigueur de l'activité demeurerait le frein le plus fréquent.

Deux autres freins sont fréquemment rencontrés par les TPE-PME : la **hausse du prix des matières premières/composants**, qui touche près des deux tiers des entreprises dans le BTP, l'industrie et le commerce de gros et les **difficultés d'approvisionnement**, citées par 31 % des TPE-PME, **en progression très sensible** (+ 22 points par rapport à janvier 2021).

Les TPE-PME sont moins nombreuses à faire face à une rentabilité insuffisante. Le tertiaire supérieur et le BTP sont les plus concernés par la problématique.

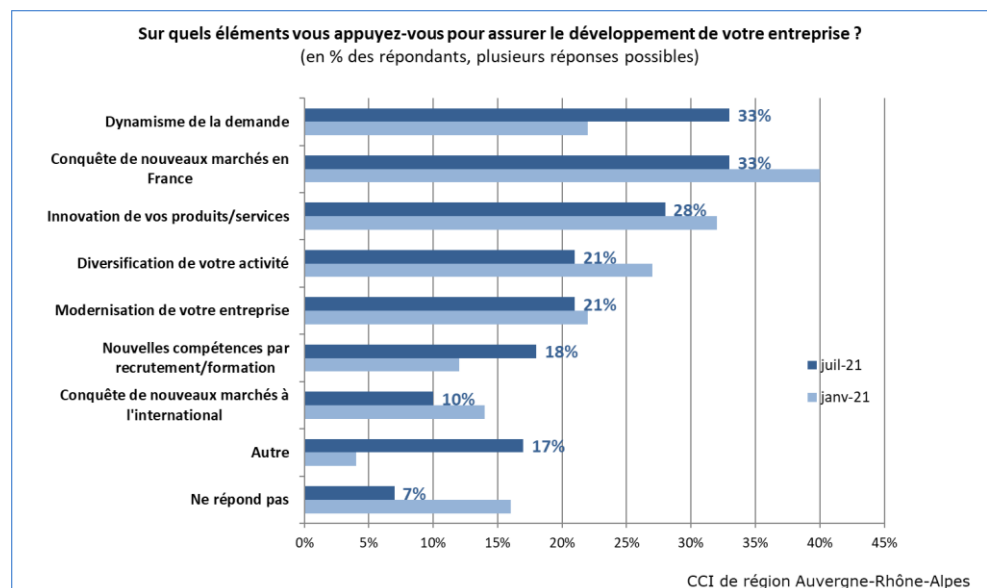
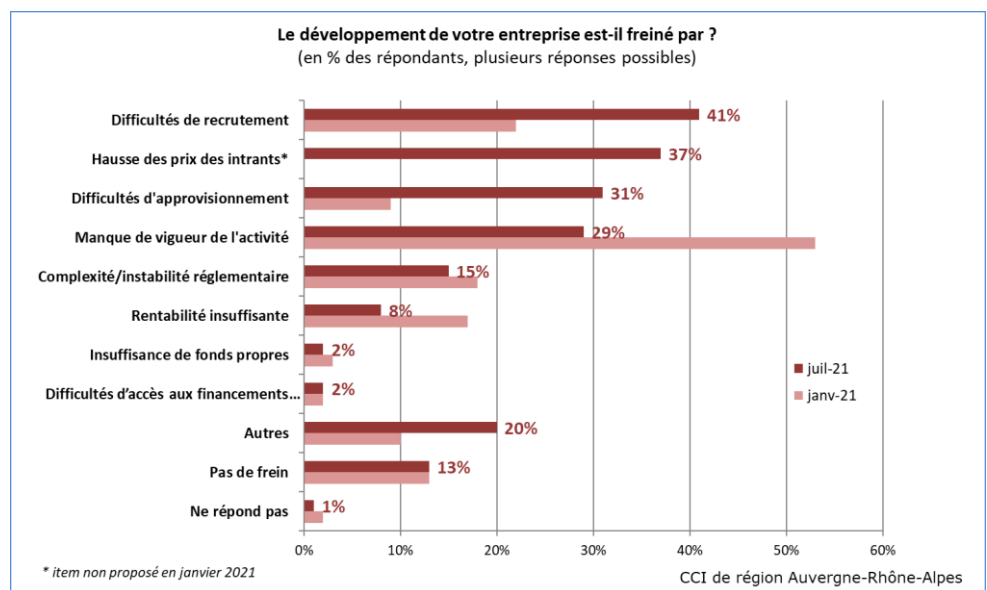
Les réponses des entreprises sur les éléments qui favorisent leur développement confirment la reprise, le **dynamisme de la demande** étant cité par 1/3 des TPE-PME, et même au-delà pour certaines activités de services. On retrouve ainsi le niveau de juillet 2019.

Confirmant l'impératif RH, **l'apport de compétences par le recrutement ou la formation** est en progression à 18 % (+ 6 points).

Les autres leviers de développement sont moins fréquemment cités qu'il y a six mois. Il semble que le rebond de l'activité mobilise beaucoup les équipes, avec moins de temps pour le développement commercial, la diversification ou la modernisation.

Pour les entreprises exportatrices, la conquête de marchés à l'international reste le premier levier mobilisé, juste devant la conquête de marchés en France et l'innovation.

5 % des TPE-PME ont des projets de croissance externe. Cette part est plus importante dans le transport/logistique et le commerce de gros.





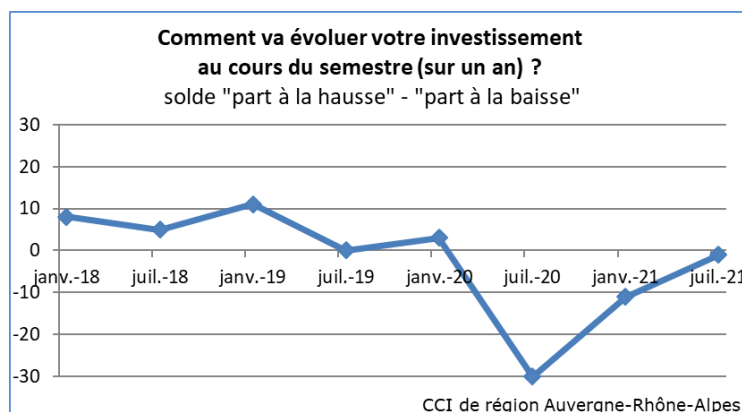
L'INVESTISSEMENT

Une certaine prudence

Si la tendance est favorable, le redressement de l'activité ne semble pas s'accompagner d'un net rebond de l'investissement. Pour une **majorité des TPE-PME, en juillet, le programme d'investissements 2021 est inchangé**. Quand des modifications ont été décidées ou sont à l'étude, c'est un peu plus fréquemment à la baisse (14 % des entreprises) qu'à la hausse (11 %). A noter toutefois que, dans l'industrie, c'est l'inverse, avec une orientation plus favorable.

Pour le 2^e semestre, la stabilité des investissements sur un an est également majoritaire (55 % des TPE-PME). Le solde « part des entreprises en hausse » - « part des entreprises en baisse » se rapproche de l'équilibre, après un redressement de 10 points.

Dans l'industrie et le commerce de gros, près d'1/3 des entreprises comptent accroître leur niveau d'investissement au 2^e semestre. Les PME de 50 salariés et plus sont aussi plus nombreuses que la moyenne à prévoir une hausse.



L'EMPLOI

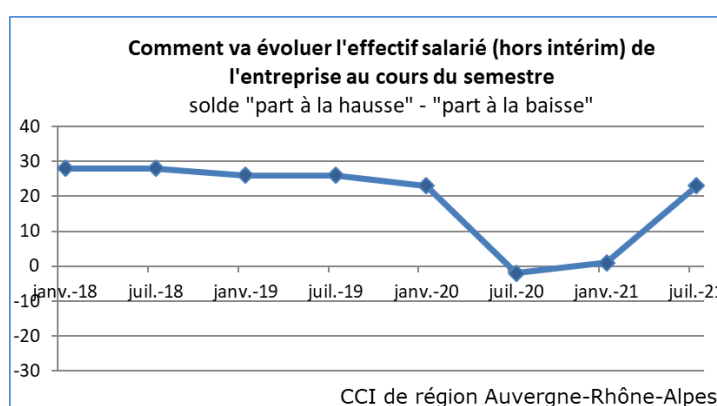
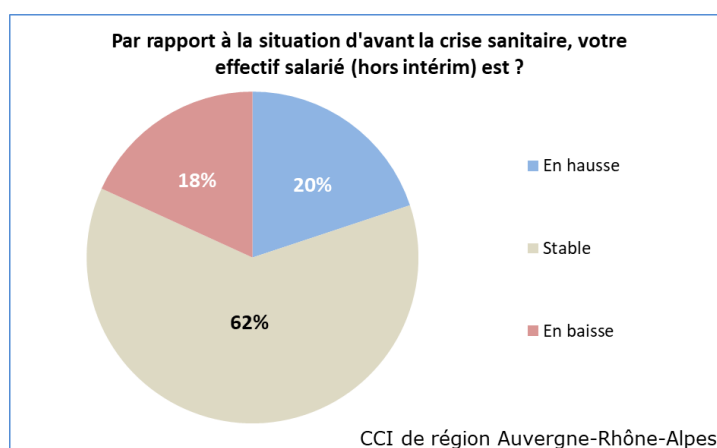
L'emploi s'oriente à la hausse

Le redressement est aussi à l'œuvre pour l'emploi des TPE-PME de la région.

Si, comme en janvier, un peu plus de 60 % des entreprises déclarent que leur effectif salarié permanent est stable par rapport à la situation d'avant la crise sanitaire, celles qui ont accru leur effectif sont dorénavant plus nombreuses que celles qui l'ont réduit. C'est dans le commerce de gros, le transport/logistique, le tertiaire supérieur/numérique et le commerce de détail que l'écart est le plus important. Le solde demeure en revanche fortement négatif dans l'hébergement et la restauration.

La tendance devrait s'amplifier car les perspectives pour le 2^e semestre sont bien orientées. **27 % des TPE-PME comptent accroître leur effectif** permanent au cours du semestre pour seulement 4 % qui pensent le réduire, soit un solde « part à la hausse » - « part à la baisse » de + 23. Ce solde retrouve ainsi son niveau de 2018 et 2019. Ces perspectives rendent d'autant plus problématique le niveau élevé des difficultés de recrutement.

Ce solde est supérieur à la moyenne pour l'industrie, le transport/logistique et le tertiaire supérieur/numérique. Il est positif bien qu'en dessous de la moyenne pour le commerce de détail et le BTP. Un redressement des effectifs s'amorce dans l'hébergement/restauration dont le solde redevient positif.





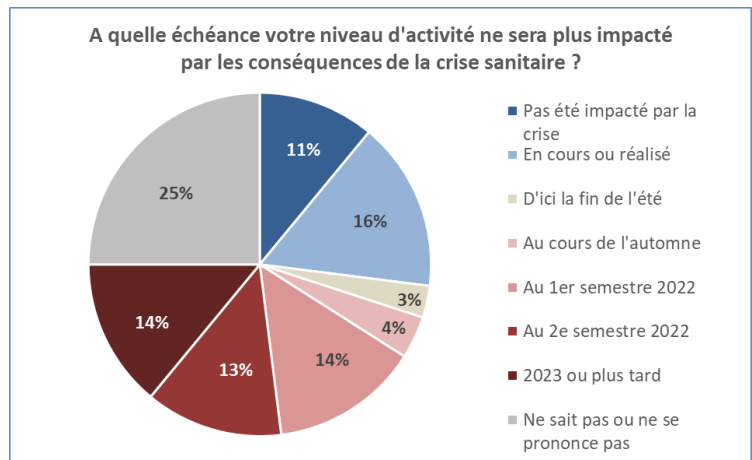
LA SORTIE DE CRISE

Le niveau d'activité reste impacté par les conséquences de la crise Covid

Si l'activité s'est redressée, pour la plus grande part des TPE-PME, le niveau d'activité reste impacté par la crise sanitaire.

27 % des entreprises sont « tirées d'affaire », soit qu'elles n'ont pas été impactées par la crise (11 %), soit qu'elles ont retrouvé leur niveau d'activité d'avant-crise (16 %). C'est **+ 10 points par rapport à janvier 2021**. Cette part est plus élevée dans le numérique, l'industrie, le commerce de gros, le transport/logistique et pour les PME de 50 salariés et plus.

Pour **27 % des entreprises, la sortie de crise est prévue pour 2022** (+ 1 point par rapport à janvier). C'est plus fréquemment le cas dans le tertiaire supérieur.



Pour 14 % des entreprises, l'échéance est pour 2023 ou plus tard (+ 2 points). Dans l'hébergement-restauration, cette perspective est exprimée par 1/3 des entreprises. Et globalement, pas moins d'une entreprise sur quatre a du mal à se prononcer.

Interrogés sur les **conséquences durables de la crise pour les entreprises**, les chefs de TPE-PME placent au **1^{er} rang (29 % des entreprises) l'usage plus important des technologies numériques**. Cela marque une progression de 10 points en un an. Cet impact est encore plus important dans le tertiaire supérieur, le commerce de gros, l'industrie et les entreprises exportatrices.

Deux impacts durables se trouvent ensuite à égalité, avec 20 % de citations. Tout d'abord **l'introduction de nouveaux produits ou de nouveaux services**. Cet impact est progression de 7 points en un an. Une **plus forte pratique du télétravail** par les salariés est également citée par 20 % des TPE-PME. On note toutefois un léger recul en un an (- 2 points). La proportion est significativement plus élevée dans le tertiaire supérieur et pour les entreprises exportatrices.

9 % des entreprises disent avoir recours à des fournisseurs plus proches, le niveau étant plus élevé pour le commerce de détail.

3 % des chefs d'entreprise disent avoir modifié la localisation des lieux d'activité (10 % dans le tertiaire supérieur).

Dans leurs commentaires libres, plusieurs entreprises évoquent la modification durable des rapports humains dans l'entreprise.



MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés sont issus d'une enquête semestrielle réalisée du 1^{er} au 30 juillet 2021 par les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes auprès d'un panel d'entreprises représentatives du tissu régional de TPE-PME de l'industrie, du BTP, du commerce et des services. 415 réponses ont été exploitées. Le traitement et l'analyse des réponses sont effectués par la direction Etudes et Information Economique de la CCI de région.

Cette analyse de la conjoncture régionale pour les TPE-PME est possible grâce à la participation volontaire d'entreprises aux enquêtes semestrielles. Si votre entreprise est disposée à contribuer à ces enquêtes pour donner votre perception du climat des affaires et exprimer vos attentes, nous vous remercions de contacter :

T. 04 72 11 43 53 - p.berat@auvergne-rhone-alpes.cci.fr



Retrouvez toute l'information économique des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes sur :

www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr

/rubrique Economie et Territoire